



Leadership des jeunes dans le développement des chaînes de valeur ajoutée agricoles

UNE SOLUTION POUR L'EMPLOI

MAI 2021

LEADERSHIP DES JEUNES DANS LE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR AJOUTÉE AGRICOLES : UNE SOLUTION POUR L'EMPLOI

1

Messages clés

- ❖ A l'instar de nombreux pays en développement, la question du chômage et du sous-emploi des jeunes se pose avec acuité au Bénin dans un contexte où le secteur agricole apparaît comme un levier majeur pour atteindre la sécurité alimentaire et une importante source de création d'emploi et de richesse.
- ❖ Le programme ACMA2 qui vise à contribuer à la sécurité alimentaire au Bénin, intervient sur la question de l'emploi des jeunes, suivant une approche transversale qui ne consiste pas à développer un programme d'appui à l'entrepreneuriat agricole des jeunes mais qui vise plutôt leur inclusion durable dans ses processus d'appui afin qu'ils bénéficient au même titre que les autres groupes d'individus, des avantages du programme en termes de hausse de la productivité, d'amélioration de revenu, etc.
- ❖ De façon pratique, le programme ACMA2 a développé une stratégie qui repose sur le ciblage, le profilage, la catégorisation et la capacitation des jeunes. Ainsi, les jeunes en fonction de leurs profils bénéficient de différents appuis qui s'inscrivent dans les cinq domaines d'interventions du programme ACMA2 à savoir l'accès aux intrants et aux innovations agricoles, l'accès aux marchés et à la professionnalisation, l'accès aux financements, les TIC pour l'agriculture et la concertation publique-privé.
- ❖ La mise en œuvre de cette stratégie a permis aux jeunes de recevoir des appuis techniques, technologiques, managériaux et matériels qui ont engendré des changements majeurs en termes d'amélioration de la productivité, d'amélioration de l'accès aux marchés et à la professionnalisation, de participation des jeunes aux instances de décisions et de leadership dans les chaînes de valeur agricoles.
- ❖ L'approche du programme ACMA2 à travers le renforcement du leadership des jeunes a favorisé la création d'un vivier de jeunes leaders, bien outillés pour assurer une relève de qualité capable de créer de la richesse à travers le développement des CVA.
- ❖ L'adoption de l'approche du faire-faire, la mise en place des groupes d'apprentissage, l'adoption des méthodes d'andragogie lors des formations réalisées in situ, l'organisation périodique des missions de suivi sont les principaux éléments de forces qui ont permis de relever les différents défis rencontrés dans le cadre de cette expérience.

En Afrique sub-saharienne et plus particulièrement dans la région de l'Afrique de l'Ouest, la montée en flèche de l'extrémisme violent couplé au phénomène de l'immigration clandestine n'ont fait qu'exacerber ces dernières années, l'urgence et l'importance de la question de l'emploi des jeunes et plus globalement de leur insertion durable dans les systèmes/tissus socio-économiques. Si ces deux préoccupations se posent dans une moindre mesure au Bénin comparativement à d'autres pays de la région, le chômage et surtout le sous-emploi au niveau des jeunes y sont manifestes et suscitent de plus en plus d'initiatives développées sous l'impulsion de différents acteurs (pouvoirs publics, organismes bi/multilatéraux, organisations de développement, etc.). L'une des principales limites observées dans le cadre de ces interventions, reste l'absence de profilage et de catégorisation des jeunes en vue de définir et d'apporter à ces derniers, des appuis adaptés et répondant à leurs besoins. Dans la plupart des cas, ces initiatives adoptent une approche d'appui-accompagnement des jeunes vers l'auto-emploi, en se fondant sur l'hypothèse selon laquelle les jeunes sont caractérisés par une tranche d'âge (généralement entre 15 et 35 ans) et visent les mêmes objectifs. Pourtant, au-delà de la tranche d'âge, les jeunes présentent une importante diversité en termes de savoirs, de connaissances, de capacités, de compétences, de besoins, d'ambitions et bien évidemment de domaines d'activités.

Dans un contexte où le secteur agricole apparaît comme un levier majeur pour atteindre la sécurité alimentaire, et une importante source de création d'emploi et de richesse ; le programme ACMA dans sa première phase (ACMA1) a travaillé avec les acteurs économiques (producteur(trices) s, transformateur(trice)s et commerçant(e)s) dans deux principales catégories à savoir les acteurs ayant de gros moyens et les acteurs dits « petits acteurs » limités par les moyens. Le programme ne s'était donc pas particulièrement focalisé sur les jeunes exerçant dans le secteur agricole au sein des Pôles d'Entreprises Agricoles (PEA). Du fait de l'importance de la question des jeunes, le programme dans sa seconde phase (ACMA2) a fait le choix d'accorder une attention particulière aux jeunes dans l'ensemble de ses activités. Ceci s'est traduit par une approche visant la prise en compte des jeunes dans les différents appuis qu'apportent le programme aux acteurs économiques bénéficiaires suivant ses cinq domaines d'intervention. En effet, dans sa stratégie de mise en œuvre, le programme se décline en cinq domaines que sont l'accès aux intrants et innovations agricoles, l'accès aux marchés et professionnalisation, l'accès au financement agricole, les TIC pour agriculture, et les concertations publiques - privées.

L'approche du programme sur la question des jeunes se veut donc transversale à ces cinq domaines tout en reposant sur les trois objectifs spécifiques de la théorie de changement du programme ACMA2 que sont (i) accroître les échanges commerciaux des produits agricoles par les producteurs et transformateurs organisés ; (ii) améliorer la productivité agricole par les producteurs et transformateurs ; et (iii) réduire les barrières aux échanges commerciaux des produits agricoles à l'intérieur du Bénin et avec les pays limitrophes, notamment le Nigéria. L'approche ne consiste pas à développer un programme d'appui à l'entrepreneuriat agricole des jeunes mais vise plutôt leur inclusion durable dans les processus d'appui afin qu'ils bénéficient aussi des avantages du programme (amélioration du revenu, hausse de la productivité, etc.) au même titre que les autres groupes d'individus. De façon pratique, les jeunes sont donc catégorisés en fonction de leur profil (jeunes débutants ou micro-entrepreneurs) et des CVA dans lesquelles ils évoluent, puis ils sont capacités en fonction de leurs besoins dans l'ensemble de ces 5 domaines du programme. Cette capacitation des jeunes améliore considérablement leur compétence à développer leurs activités dans les CVA ciblées, et par ricochet renforce leur leadership au sein de ces CVA et dans les PEA.

Le programme ACMA2 a réalisé en 2018 une étude diagnostique avec pour objectif d'analyser la situation des jeunes et la question de l'emploi/entrepreneuriat des jeunes dans ses zones

d'intervention. Cette étude a permis d'élaborer une stratégie d'inclusion des jeunes dans les CVA assortie d'un plan d'actions pour l'intégration de ces jeunes dans les activités du programme. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, le programme ACMA2 a conduit une série d'actions à savoir la caractérisation des jeunes en fonction de leur profil ; la capacitation des jeunes suivant les domaines d'intervention du programme à travers un dispositif de groupes d'apprentissage mis en place et dynamisés.

4

Ciblage, profilage et catégorisation des jeunes au sein des PEA

Pour une inclusion durable des jeunes dans les CVA, le programme ACMA2 a fait l'hypothèse selon laquelle une meilleure connaissance de ces jeunes reste primordiale pour leur apporter les appuis adaptés et répondant à leurs besoins. Pour ce faire, le programme a procédé à la caractérisation des jeunes au niveau des PEA. Ceci s'est déroulé en trois étapes à savoir le ciblage, le profilage puis à la catégorisation des jeunes. En quoi consistent ces différentes étapes ?

- Le ciblage a consisté en une identification et un recensement des jeunes au sein des PEA qui sont des dispositifs promus par le programme pour la mise en réseau des acteurs économiques bénéficiaires (producteurs, transformateurs et commerçants) en vue de saisir des opportunités de marché.
- Le profilage a été fait à travers la collecte des données sociodémographiques (âge, sexe, situation matrimoniale, niveau d'instruction etc.) ; et des données relatives aux activités réalisées par les jeunes. Ainsi, au terme de cette tâche, une base de données est disponible et comporte des informations permettant de savoir : Qui étaient les jeunes actifs de 18 à 35 ans en activité dans les zones d'interventions de ACMA2 (Ouémé, Plateau, Zou et Collines) ? Quel est leur positionnement dans les CVA sur lesquelles travaillent ACMA2 ? De quelles expériences disposent-ils dans le secteur agricole et en particulier dans les CVA ? Quels sont leurs réels besoins ? Etc.
- Pour la catégorisation, ce sont les informations sur les profils des jeunes qui ont permis de distinguer deux groupes à savoir les jeunes de types 1 qui sont qualifiés de jeunes débutants et les jeunes de type 2 qui sont des jeunes micro-entrepreneurs. Cette typologie des jeunes a été déterminante dans l'orientation des appuis apportés aux jeunes par le programme ACMA2.



La capacitation vise à favoriser le transfert des compétences techniques, technologiques managériales et organisationnelles etc., à l'ensemble des bénéficiaires. Dans le cadre de la stratégie des jeunes, cette capacitation a été faite sur la base des profils des jeunes, couplés aux appuis déjà planifiés par domaine d'intervention du programme. Le tableau 1 ci-après retrace globalement les formes d'appuis orientés vers les jeunes en fonction de leurs profils.

Tableau 1: Eléments de capacitation par type de jeunes suivant l'approche de ACMA2

	Type 1 : Jeunes agriculteurs débutants	Type 2 : Jeunes micro-entrepreneurs agricoles
PROFIL	Jeunes producteurs (trices), transformateurs (trices), ou commerçant(e)s actifs en agriculture ne disposant d'aucune expérience en matière d'entrepreneuriat agricole, instruits ou non	Jeunes ayant reçu une formation en agriculture ou en entrepreneuriat agricole, avec un niveau d'instruction appréciable (le CEP au minimum), disposant d'une idée d'affaires matérialisée à travers la création d'une entreprise ou non.
CAPACITATION	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des jeunes pour la mutualisation des efforts et connaissances - Développement des sessions de renforcement des capacités techniques ; des capacités en gestion ; et des capacités sur la vie courante 	<ul style="list-style-type: none"> - Test du profil et de capacités entrepreneuriales - Appel à idées d'affaires, et accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans d'affaires - Développement des sessions de renforcement des capacités
	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation aux TIC - Formation des jeunes sur les solutions TIC développées par le programme - Formation des jeunes leaders des groupes d'apprentissage sur le numérique 	

Source : Adapté du rapport « Résultat étude diagnostique, ACMA2, Mars 2018 »

Les jeunes ont été impliqués dans les activités de réseautage, de renforcement de capacités, d'appui-conseil ainsi que de mise en place des kits d'intensification agricole, équipements et autres facteurs de productions (intrants, crédit etc.). Que retenir précisément des appuis et capacitation dont les jeunes ont bénéficié en fonction des domaines d'intervention du programme ?

- **Accès aux intrants et aux innovations agricoles** : Les activités comptant pour le domaine de l'accès aux intrants et aux innovations agricoles, se rapportent à trois principaux volets que sont le renforcement de capacité des producteurs autour des Champs Pédagogiques de Démonstration (CPD), l'Appui Spécial à l'Intensification Agricole (ASIA) et le mécanisme de facilitation de l'accès aux intrants. Des formations en lien avec les technologies de gestion intégrée de la fertilité des sols (GIFS), la gestion intégrée des ravageurs (GIR) et la gestion post-récolte des cultures ont donc été organisées par le programme et ont bénéficié aux jeunes au même titre qu'aux autres acteurs. Il faut souligner le caractère très pratique de ces formations avec la mise en place des CPD qui vise à faciliter une réelle appropriation par les apprenants dont les jeunes, des notions et bonnes pratiques agricoles qui leur sont dispensées. En plus des formations, le programme a œuvré à la facilitation de l'accès aux intrants agricoles de qualité ainsi qu'à la mise en place de kits d'intensification de la production agricole sur les cultures de maïs, soja, manioc, piment et arachide.

- **Accès aux marchés et professionnalisation** : Les appuis apportés aux jeunes dans le cadre de ce domaine sont relatifs à la stratégie du programme ACMA2 visant à accompagner les bénéficiaires dans la diversification des marchés. Ces appuis ont consisté en l'accompagnement des acteurs économiques dont les jeunes pour la participation à

différentes foires commerciales notamment la foire organisée dans le cadre des Rencontres Internationales de Courts Métrages pour l'Agriculture (RICMA), la foire Expo Daho organisée par TechnoServe dans le cadre du projet BeniBiz, la foire de l'indépendance du Bénin tenue du 19 juillet au 4 août 2019 ; et à la foire internationale de Lagos qui s'est déroulée du 1er au 10 Novembre 2019. Ces foires ont été des espaces de ventes et de rencontres Business to Business pour le développement des liens d'affaires pour les jeunes. Toujours en lien avec la mise en marché des produits, le programme a également développé des actions pour la commercialisation groupée. Il s'agit essentiellement des appuis dans la mise en place de comité de gestion de vente groupée ; et des formations sur la mobilisation de l'offre et la vente groupée ; le marketing des produits agricoles, les techniques de contractualisation commerciale et la recherche de marché. A cela s'ajoutent les sessions de formation organisées à l'endroit des jeunes autour de l'entrepreneuriat dans les PEA.

- **Accès aux financements.** Dans le domaine de l'accès aux financements, il y a eu la facilitation de l'accès aux crédits de fonds de roulement adaptés aux différentes catégories d'acteurs économiques, notamment les femmes et les jeunes. Le crédit intrants agricoles de qualité constitue l'un des principaux appuis dont les acteurs en général et les jeunes en particulier ont bénéficié à travers l'accompagnement du programme.

- **TIC pour l'agriculture :** Le domaine TIC pour l'agriculture reste l'un des plus centrés sur les jeunes, du fait que les jeunes soient les plus enclins à l'utilisation des TIC, et ils sont considérés dans le cadre du programme ACMA2 comme des vecteurs de changement à l'adoption des solutions TIC. En lien avec ce domaine, le programme ACMA2 a d'abord procédé à une sélection des jeunes à impliquer dans les activités. Ensuite, différentes formations portant sur les TIC ont été organisées au profit de ces jeunes. Ces formations ont porté sur des aspects spécifiques tels que la vulgarisation de l'utilisation des TIC pour l'agriculture, l'écoulement des produits agricoles à travers l'utilisation des TIC, le rôle d'agent de changement etc. L'idée était de faire de ces jeunes, de véritables agents de changement au sein de leurs communautés. Ils avaient pour mission de communiquer autour des différents services TIC mis en place et/ou promus par le programme à savoir SIM / SIFT / AGRIWALLET / IGNITIA en vue de susciter l'adhésion des acteurs économiques ciblés (producteurs et commerçants/transformateurs/transporteurs) dans les communes d'intervention. Aussi, devraient-ils conseiller les acteurs abonnés à ces services pour une meilleure utilisation et valorisation des informations. Au-delà de ces rôles assignés aux jeunes, ces derniers ont également bénéficié des avantages en lien avec les services TIC. Par exemple, l'initiative appelée Ignitia qui vise à permettre aux acteurs de bénéficier des informations liées à la pluviométrie en vue de mieux organiser les activités culturales, a été mise en place par le programme et a également profité aux jeunes.

- **Concertation publique privée :** Dans le domaine de la concertation publique privée, différentes actions au nombre desquelles l'accompagnement à la mise en place d'organes de gestion inclusifs ayant une légitimité, la mise à disposition des outils de gestion administratifs et comptables, l'accompagnement à l'obtention des récépissés d'immatriculation et des documents de gestion qui facilitent la signature et la gestion des contrats institutionnels, ont été développées. Aussi, plusieurs formations ont été organisées à l'endroit des secrétariats techniques et des organisations d'acteurs de base membres des PEA. Ces activités de formation ont ciblé plusieurs acteurs dont des jeunes et ont porté sur plusieurs thématiques telles que la gestion administrative et financière des CCIC, la dynamique organisationnelle et les principes de bonne gouvernance dans les coopératives, le rôle des élus dans les organes de gestion des OPA, les modèles économiques de mobilisation de l'offre dans les IEM etc. Il faut rappeler que dans le cadre de la capacitation, le programme ACMA2 a utilisé l'approche de faire-faire et a mis en place un dispositif à travers lequel des organisations (locales) avec des compétences avérées sont mobilisées pour la mise en œuvre de certaines activités telles que les formations, les appuis-conseils, les processus de coaching. Ces organisations qui sont appelées Structures d'Appui Entrepreneurial (SAE), sont recrutées à la suite des procédures d'appels d'offres lancés par le programme ACMA2, et sont mandatées pour des missions précises suivant les localités et les CVA. Des missions de suivi auprès de ces SAE sont régulièrement organisées par le programme en vue d'évaluer l'état d'avancement des activités et d'apporter des appuis conseils si nécessaire.

Les groupes d'apprentissage sont conçus comme des cadres d'échanges et de partage de connaissances et d'expériences pour les jeunes. Ces groupes sont organisés par localités et suivants les CVA et permettent aux jeunes qui y prennent part de discuter des problèmes éventuels en lien avec le développement de leurs activités et aussi d'explorer des pistes/réflexions en vue d'aboutir à des solutions. Il s'agit d'un apprentissage par les pairs. Dans la mise en place et la dynamisation de ces groupes, le programme à travers les SAE et son équipe accompagne les jeunes à travers la prise de contacts et la sensibilisation des jeunes et des leaders, l'actualisation des listes des membres des groupes, et l'accompagnement dans le processus d'autonomisation. Des accompagnements sont également effectifs en lien avec la tenue et l'animation des rencontres de ces groupes.

Le programme ACMA2 apporte différentes formes d'appui au profit des acteurs économiques bénéficiaires dont les jeunes. Les statistiques révèlent une importante participation des jeunes aux différents évènements organisés par le programme ACMA2 au nombre desquels il y a les ateliers, les rencontres acheteurs vendeurs pour les relations d'affaires, les sections de formations et les séances de sensibilisation. Le graphique 1 ci-après propose une visualisation des proportions des jeunes ayant pris part aux différents évènements du programme ACMA2 au cours de l'année 2019 suivant les 5 domaines.

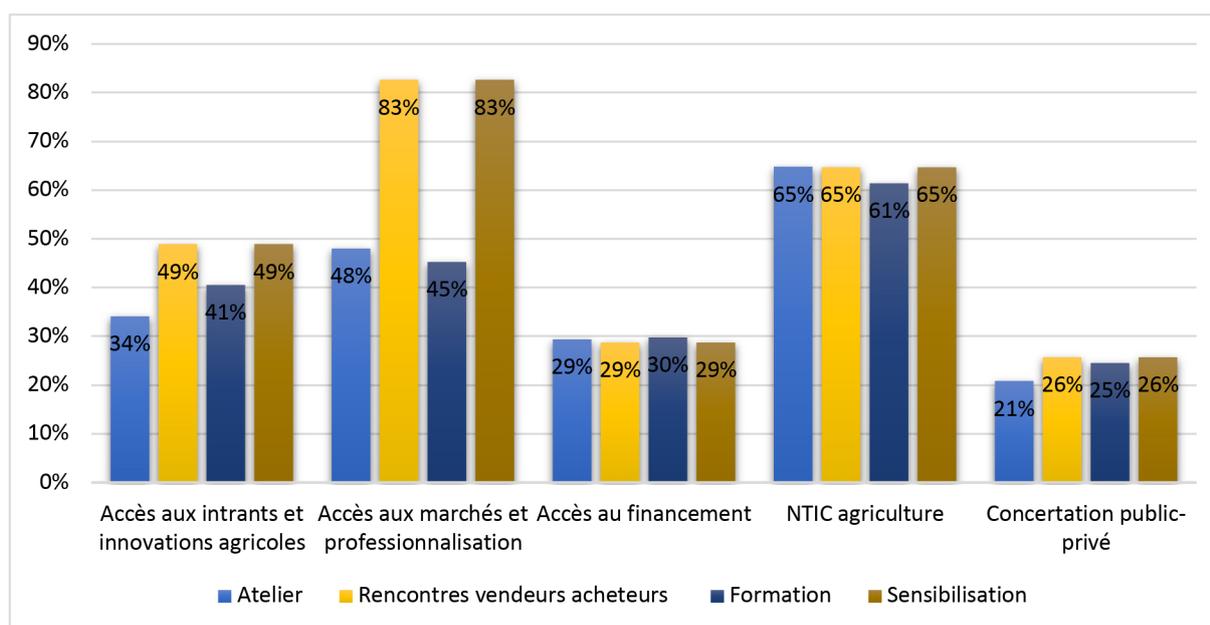


Figure 1: Proportion de jeunes impliqués dans les évènements du programme ACMA2 en 2019
SOURCE : A PARTIR DES STATISTIQUES DE ACMA2

Le graphique révèle globalement que les jeunes sont impliqués ou participent à tous les évènements organisés dans le cadre du programme quelques soit le domaine d'intervention considéré. Plus spécifiquement, on note que le domaine « accès aux marchés et professionnalisation » suivi du domaine « TIC pour l'agriculture » sont les principaux domaines où les jeunes sont les plus mobilisés. Les séances de sensibilisation, les rencontres vendeurs acteurs enregistrent jusqu'à 83% de jeunes au nombre des participants. Dans le domaine des TIC, environ deux-tiers des participants des évènements qui sont organisé sont des jeunes. Ce qui confirme le focus fait sur les jeunes dans le

cadre des activités de ce domaine.

De façon spécifique, certains jeunes en 2019 ont bénéficié d'un package complet d'appuis apportés par le programme ACMA2. Le tableau 2 ci-après donne un aperçu des effectifs de ces jeunes suivant les CVA et montre une prise en compte effective des jeunes (dont des femmes) dans les activités du programme.

Tableau 2: Effectifs des jeunes appuyés dans le cadre du programme ACMA2

Types d'appuis	Spécifications concernées	Effectif jeunes		Groupes d'apprentissages
		Total	Dont Femmes	
Avec les jeunes agriculteurs débutants - Renforcement de capacités et adoption des bonnes pratiques agricoles de production, transformation, stockage et conservation, - Coaching sur les techniques de négociation commerciale, la gestion financière, - Organisation des ventes groupées	Maïs et Soja	682	196	46
	Manioc et Piment	551	265	47
	Poissons, Arachide et Huile de palme	762	430	54
Avec les jeunes micro-entrepreneurs - Appui à l'élaboration de plans d'affaires, - Capacitation technique, managériale (outils de gestion), recherche de financement, compétences de vie courante, utilisation des outils TIC (SIM et SIFT)	Maïs, Arachide, piment, Huile de palme, soja, poisson et manioc	305	94	0
TOTAL		2300	985	147

SOURCE : STATISTIQUES ACMA2, DECEMBRE 2019

Il en ressort que les jeunes ont reçu divers appuis (techniques, managériaux, matériels etc.) qui ont engendré des résultats intéressants et des changements notables dans différents domaines.

- **Amélioration de la productivité** : Les différents constats et témoignages reçus des jeunes montrent que les appuis dont ils ont bénéficié dans le cadre du programme ACMA2 leur ont été particulièrement avantageux. C'est le cas par exemple des jeunes formés sur les techniques de production d'huile de palme qui ont connu une forte augmentation de leur productivité et par ricochet de leur revenu suite à la mise en application des techniques auxquelles ils ont été initiés. Il en est de même pour les jeunes des communes de Covè, Ouinhi et Za-Kpota qui ont été formés sur les techniques de transformation de l'arachide. Plusieurs de ces jeunes ont diversifié les produits qu'ils proposent et ont augmenté leur volume de vente ; ce qui bien évidemment permet une amélioration non-négligeable de leurs revenus. En lien avec la question des normes de qualité, il y a l'exemple des femmes des communes d'Adjarra, Aguégus, Akpro-Missérété et Avrankou qui ont été initiées au fumage de poisson dans les fours de type FTT-Thiaroye promus par la FAO dans le but d'améliorer la qualité des produits.
- **Amélioration de l'accès des jeunes aux marchés** : L'amélioration de l'accès des jeunes aux opportunités de marchés liées aux CVA dans lesquelles ils évoluent, apparaît comme l'un des principaux résultats liés à la mise en œuvre de la stratégie. Ce résultat s'observe à deux niveaux à savoir national et régional (Afrique de l'Ouest).

- **Sur le plan national** : Les jeunes ayant bénéficiés des appuis du programme ACMA2 semblent plus offensifs sur les différents marchés du Bénin et écoulent de plus en plus leurs produits aussi bien sur les marchés physiques que sur les marchés institutionnels (à travers la vente groupée par exemple). C'est le cas par exemple des jeunes de la commune de Djidja qui ont contribué à hauteur de 200 tonnes à l'approvisionnement en maïs au niveau

de l'industrie agroalimentaire SOCIA-Bénin. Il en est de même pour les jeunes producteurs de Zakpota qui livrent du maïs aux structures Dersa et Theferex (unités agroalimentaires à Sèmè Kpodji). Il a été également observé la livraison du gari sur les marchés d'Ikpinlè, Kétou, savalou ; du piment sur le marché de Glazoué ; ainsi que la mise en marché au niveau des supermarchés de certains produits par les jeunes.

- **Au niveau régional** : Le marché sous régional est également de plus en plus prospecté par les jeunes bénéficiaires. En effet, ce marché présente des potentiels énormes en termes d'opportunités que les jeunes peuvent saisir pour davantage développer leurs activités. En témoigne par exemple les importantes quantités demandées par le Nigéria concernant divers produits agricoles notamment le gari, le piment, l'huile de palme, le maïs, le poisson etc. La participation des jeunes bénéficiaires à la foire nationale de Lagos édition 2019, s'est soldée par l'écoulement des produits de bénéficiaires et aussi des manifestations de certains acteurs pour la mise en place de partenariats.

- **Professionalisation des jeunes** : Sur le plan de la professionnalisation, il faut noter que les formations sur les éléments de gestion et d'entrepreneuriat et plus spécifiquement celles en lien avec la vente groupée, la négociation commerciale, l'éducation financière, le calcul des coûts etc., ont également eu des effets remarquables sur les jeunes. Au terme de ces formations, plusieurs jeunes ont revu leur mode de gestion et ont constitué des épargnes par exemple pour acquérir des équipements en vue d'améliorer leurs performances et productivités. De plus en plus de jeunes formés tiennent à jour des outils de gestion (cahier de recettes, de dépenses, fiches de stocks etc.) et apprécient mieux l'évolution de leurs activités. Toujours sur les éléments de gestion et d'entrepreneuriat, le coaching a eu un résultat impressionnant avec 444 jeunes qui ont formalisé leurs entreprises avec au moins le statut juridique d'Etablissement sur l'ensemble des localités de Ouinhi, Adjohoun, Bonou, Avrankou, Zakpota, Covè, Zagnanado, Aguégués, Adjara, et Missérétié.

- **Participation aux instances de prise de décision et leadership dans les CVA** : Les différents appuis dont les jeunes ont bénéficié ont permis une amélioration de leur participation aux instances de prises de décision (les organes des réseaux-PEA, des OPA-IEM et des CCIC). Le rapport d'activités 2019 du domaine 5 du programme ACMA2, indique la présence de plus de 50% de jeunes dans les bureaux exécutifs des unions communales. Le même rapport révèle que dans la commune d'Ifangni par exemple, 5 membres sur les 7 que compte le bureau exécutif sont des jeunes de moins de 35 ans. A Kétou, ce sont 05 jeunes qui siègent au conseil d'administration sur un total de 11 membres. Soulignons que des cas spécifiques révèlent de plus en plus le leadership des jeunes dans les CVA. A Covè par exemple, le PEA arachide a choisi une jeune femme comme présidente du comité de commercialisation du fait de ses compétences dans la transformation et l'utilisation des TIC. Cette dernière a également été retenue comme formatrice endogène en transformation de Klui-Klui et Nougat par l'ONG CBDIBA dans le cadre de ses actions.

DÉFIS RENCONTRÉS

Différents défis se sont révélés dans la mise en œuvre de cette approche par ACMA2 à savoir :

- **Accompagner l'équipe du programme dans la prise en compte des préoccupations relatives aux jeunes dans les activités des domaines d'intervention du programme** : Deux ateliers genre ont été organisés pour renforcer les capacités des membres de l'équipe du programme sur les outils genre et inclusion afin de promouvoir les bonnes pratiques en lien avec l'inclusion des jeunes dans les activités du programme. Ces ateliers ont permis une meilleure compréhension et appropriation par l'équipe du programme des problématiques liées aux jeunes.

- **Veiller à l'assimilation et à la mise en application effective par les jeunes, des notions et des bonnes pratiques à eux enseignées lors des sessions de renforcement de capacités** : Ce défi est apparu comme capital dans la mesure où, il pose aussi bien le problème de l'adoption et de la mise à l'échelle des bonnes pratiques et des technologies promues auprès des acteurs ; que celui de l'amélioration des rendements et des revenus qui y sont liés. C'est principalement le dispositif organisationnel mis en place qui a permis de relever ce défi. Il s'agit entre autres du caractère pratique des formations (In situ avec des activités pratiques dans les langues locales suivant une approche andragogique etc.), l'évaluation et la révision des manuels de formations utilisés, l'organisation périodique des missions de suivi, et l'organisation des sessions de formation et de (re)mise à niveau des techniciens/coachs recrutés pour accompagner les jeunes.
- **Veiller à ce que le partage des connaissances et des expériences entre les jeunes soit effectif afin que ceux-ci puissent s'en inspirer de façon positive** : Dans la résolution de ce défi, l'accent a été mis sur le réseautage entre les acteurs et la promotion des groupes d'apprentissage. Les groupes d'apprentissage ont facilité les échanges entre jeunes et ont permis à ces derniers de profiter des conseils et des expériences des aînés. A travers les échanges, les groupes d'apprentissage ont également permis de relever un défi non négligeable qui est celui de la crainte des jeunes micro-entrepreneurs et des débutants vis-à-vis du secteur formel (impositions, taxes etc.) et de l'entrepreneuriat.
- **Lever la contrainte d'accès aux marchés et d'accès aux financements pour les jeunes** : La facilitation de la participation des jeunes aux foires, et les renforcements de capacités de ces jeunes en lien avec la vente groupée sont les principales actions développées pour favoriser un meilleur accès aux marchés pour les produits des jeunes. En ce qui concerne la question du financement, la mise en relation avec les SFD a été privilégiée. Il y a également l'appui dans l'élaboration des plans d'affaires ainsi que les formations en gestion financière à travers lesquelles les jeunes ont pu acquérir des notions pour améliorer leurs pratiques de gestion afin de gagner la confiance des SFD.
- **Mettre en place une dynamique de collaboration et d'entente entre les jeunes et les moins-jeunes au sein des PEA**. Les initiatives prises en faveur des jeunes pour leur participation aux activités d'ACMA2 ont suscité chez certains acteurs seniors (aînés) des craintes d'être délaissés, et chez les jeunes l'orgueil qui les poussent à dire "c'est notre temps qui est venu". Le début de la collaboration entre senior et junior à la suite de la formation des groupes d'apprentissage a été tumultueux à cause des conflits de générations. Dans certains cas, la bonne assimilation des techniques innovantes et leur rapide adoption par les jeunes ont suscité des conflits parce que les seniors estiment que la grande taille de leur unité de production ne permettait pas d'adopter facilement les techniques améliorées. Les jeunes avec les techniques améliorées dans les unités de tailles relativement petites obtiennent des produits de meilleure qualité qu'ils sont obligés de vendre dans un système de vente groupée dominé par les seniors qui font de plus grand volume avec des qualités moindres. L'organisation de formation pour les jeunes au sein des exploitations agricoles appartenant aux acteurs agricoles plus expérimentés, a permis de juguler cette crise de générations, de mettre les aînés préalablement réticents au contact des bonnes pratiques agricoles et de permettre aux jeunes de s'inspirer du parcours et de l'expérience de leurs aînés.

LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

Les éléments d'apprentissage notamment les leçons et recommandations en lien avec la mise en œuvre de la stratégie d'inclusion des jeunes dans les CVA par le programme ACMA2 sont de plusieurs ordres. Ils se rapportent aux activités, au dispositif organisationnel mis en place, ainsi qu'aux approches/méthodes utilisées et aux résultats.

- **Le processus d'élaboration de la stratégie Jeunes du programme** : Le programme a conduit une étude diagnostique qui a permis de mieux comprendre la question de l'entrepreneuriat des jeunes au Bénin. Ce processus diffère fondamentalement de ce qui s'observe au niveau des initiatives développées dans ce domaine. Généralement, ce sont des modèles « prêts à porter » qui sont directement « importés » d'autres contextes sans aucune analyse situationnelle préalable. S'il n'est pas déconseillé de s'inspirer des modèles qui ont déjà fait leur preuve dans d'autres régions ou contextes, il importe toutefois d'analyser l'adaptabilité de ces modèles aux réalités des milieux dans lesquels l'on tente de les reproduire et aussi leur pertinence avec le contexte des zones d'intervention.
- **L'inclusion des jeunes aux appuis du programme de façon transversale à tous les domaines d'intervention du programme et aux CVA, s'est avérée une approche intéressante pour faciliter la pénétration des bonnes pratiques agricoles au sein des communautés.** Elle a aussi permis de toucher un grand nombre de jeunes et de poser les jalons de la pérennisation des acquis.
- **L'adoption de l'approche du faire-faire** : Le principe de l'approche du faire-faire repose sur la mobilisation des compétences externes nécessaires pour l'atteinte des résultats probants. Ainsi, au lieu de se transformer en exécutant direct sur le terrain, le programme ACMA2 a fait appel à des structures outillées pour l'accompagner dans la mise en œuvre des actions sur le terrain. Sur le plan organisationnel, cette approche permet de relever les défis liés aux délais impartis assez serrés et à l'étendue assez vaste de la zone géographique couverte par le programme. Elle permet également de capaciter les organisations prestataires.
- **L'organisation des missions de suivi avec les SAE** : La plus-value de ces missions de suivi réside dans le fait qu'elles permettent de pouvoir identifier avec les acteurs, les prestataires et l'équipe de mise en œuvre, les différents gaps qui existent dans la mise en œuvre de leur programme d'activités, l'arrimage entre ce qui est enseigné aux acteurs et ce que recommande vraiment le programme et prendre des mesures pour rattraper les retards observés.
- **La mise en évaluation des contenus pédagogiques des modules** : Pour s'assurer que les contenus des modules pédagogiques répondent aux objectifs visés et aux attentes des participants, il paraît important de mettre en place un système d'évaluation de ces contenus. Ce système a été observé dans le cadre des appuis-accompagnements des jeunes micro-entrepreneurs. Les modules de formation sont donc évalués à partir de différents critères notamment (i) leur adaptabilité aux objectifs pédagogiques et aux besoins des micro-entrepreneurs ; (ii) la compréhension des modules (par des séquences claires déclinées en unités d'enseignement) et (iii) le manuel du participant (qui présentera des activités d'éveil et d'intégration après chaque unité d'enseignement).
- **Les groupes d'apprentissage se sont avérés efficace dans l'atteinte des résultats** : Les échanges au sein des groupes d'apprentissage, entre groupes et sur les radios partenaires sont très efficaces pour partager à plus large échelle les connaissances acquises et susciter des changements de comportement au niveau des acteurs. Il importe de veiller à la dynamisation de ces groupes afin que ces dispositifs puissent se démultiplier à l'échelle des localités et servent de creusets à travers lesquels les jeunes pourront s'inspirer mutuellement et s'entraider dans la recherche de solutions aux défis qu'ils rencontrent dans leurs activités. Les diverses rencontres organisées pour les jeunes et les fora WhatsApp créés soit par le programme soit par les SAE ont beaucoup aidé à connecter les jeunes au sein des communes et entre communes.
- **La nécessité d'un package complet d'appuis pour les jeunes** : Si le jeune est techniquement bien formé et qu'il n'a pas des notions de gestion, qu'il ne maîtrise pas les coûts de production, ni les techniques de négociation, etc. il ne pourra pas tirer profit des opportunités qui se présentent à lui. Si le jeune n'a pas les bonnes relations, il ne peut pas profiter des expériences de ses pairs ni de ses aînés. D'où l'importance de veiller à ce que les appuis se présentent donc sous forme de package et prennent en compte différentes dimensions relatives au développement des activités.

à propos



Cette note de capitalisation est le résultat d'un processus programmatique qui a démarré en juin 2019 par l'élaboration d'un plan de capitalisation. Ce plan a identifié les thèmes d'intérêt sur lesquels le programme voudrait capitaliser ses expériences, résultats, leçons et succès. Ensuite, une revue documentaire, la collecte de données quantitatives et qualitatives, des entretiens avec les parties prenantes internes et externes du programme, et des ateliers d'écriture et de revue ont permis d'aboutir à cette note de capitalisation. Le processus a été coordonné par l'équipe de suivi-évaluation, apprentissage, communication et capitalisation du programme avec l'appui d'un consultant externe.



Vision : contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales au Bénin.



Objectif global : accroître les revenus agricoles des acteurs économiques à la base.



Groupes cibles : producteurs, transformateurs, commerçants notamment les jeunes (18 à 35 ans) et les femmes dans 28 communes de quatre départements du Bénin : l'Ouémé, le Plateau, le Zou et les Collines.



Produits cibles : maïs, piment, arachide et ses dérivés (huile d'arachide, klui klui...), soja, manioc et ses dérivés (gari, tapioca, lafun, cossottes), noix palmiste et ses dérivés (huile de palme) et le poisson (frais et fumé).



Bailleur de fonds : Ambassade du Royaume des Pays-Bas près du Bénin.



Budget global : 17,5 millions d'euros soit 11.474.279.000 de FCFA.



Durée : novembre 2017 à novembre 2021 (4 ans).



Mise en œuvre par : International Fertilizer Development Center le Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC) en consortium avec CARE International Bénin/Togo et de l'Institut Royal des Tropiques (KIT).

remerciements



Cette note de capitalisation a été rendue possible grâce à l'engagement du staff technique des différents domaines du programme qui a porté les thèmes de capitalisation. L'équipe de facilitation est particulièrement reconnaissante envers Dr Constant Dangbegnon, Chef du programme ACMA2, qui a défendu et partagé l'idée selon laquelle la capitalisation pour mieux atteindre ses objectifs devra se faire dans un cadre programmatique ; il a par la suite facilité et fourni des orientations stratégiques pertinentes tout au long du processus de capitalisation. Nous tenons aussi à remercier les différentes parties prenantes du programme qui ont activement participé à la documentation des expériences, processus, et connaissances. Cette note de capitalisation est le fruit d'un travail collaboratif et participatif, et nous sommes reconnaissants envers tous les acteurs qui y ont contribué.

Championne : Chantal **BOSSOU AHOKPOSSI**

Facilitateurs : Ousmane **Ouedraogo** (IFDC), Bertus **Wennink** (KIT), Olga **Kokode** (IFDC), Frejus **Thoto** (Consultant).





Contacts : Programme ACMA 2

IFDC-BENIN: Quartier Agbondjèdo Etoile Rouge c/1079

Face Complexe scolaire Baptiste, Cotonou, Bénin

Tel: (+229) 21 30 59 90 / (+229) 21 30 76 20

Chef Programme : cdangbegnon@ifdc.org;

www.ifdc.org/acma-BENIN/